

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 04 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

**Présents :** Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Sandrine ANDRIEUX, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS  
Sébastien BONNET représenté par Christophe VIDAL, Benoit NAIRABEZE représenté par Bernard AURIERE

**Absents:** Lylia JUDON, Renée AMAGAT

**Date de convocation :** 28 mars 2023

**Nombre de conseillers :** 13

**Nombre de présents :** 9

**Votants :** 9

**Secrétaire de séance :** Benoit ALINC

**026 2023**

### OBJET DE LA DELIBERATION Vote du compte administratif - valuejols

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Bernard AURIERE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Christophe VIDAL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	129 469.78			150 338.93	129 469.78	150 338.93
Opérations exercice	527 861.31	407 768.15	505 383.58	616 355.30	1 033 244.89	1 024 123.45
Total	657 331.09	407 768.15	505 383.58	766 694.23	1 162 714.67	1 174 462.38
Résultat de clôture	249 562.94			261 310.65		11 747.71
Restes à réaliser	116 668.94	214 556.88			116 668.94	214 556.88
Total cumulé	366 231.88	214 556.88		261 310.65	116 668.94	226 304.59
Résultat définitif	151 675.00			261 310.65		109 635.65

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Certifié exécutoire  
Le Maire  
Christophe VIDAL  
Publiée et transmise le 04 avril 2023